



# POUR LES SALAIRES, L'EMPLOI, LES CONDITIONS DE TRAVAIL

## Le 27 janvier et après, Public, privé, agissons ensemble !

### Il faut une augmentation générale des salaires

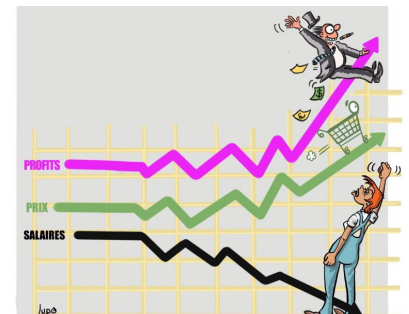
Dans le public ou dans le privé, quelle que soit sa situation, son emploi, son statut, les salaires, pensions, aides ou allocations continuent de stagner ou même baisser. Du côté des plus riches, tout va bien. Les actionnaires des grandes entreprises européennes vont se distribuer 412 milliards d'euros de dividendes en 2022 ! Preuve que l'argent ne manque pas et qu'il y a largement de quoi donner une augmentation de 400 € pour tous !

### Il faut indexer les salaires sur les prix

Ces derniers mois, l'inflation explose. Les prix des produits de premières nécessité, de l'énergie, des carburants flambent.

L'aumône de 100 € de prime énergie, soit 8,33 € par mois, est ridicule ! C'est se foutre de tous ceux qui n'arrivent plus à boucler les fins de mois, mais c'est aussi reconnaître qu'en dessous de 2 000 € par mois, on n'arrive pas à vivre décemment.

Pour conserver son pouvoir d'achat, il faut que quand les prix augmentent, les salaires augmentent.



### Il faut un emploi pour tous

La précarité ne fait qu'augmenter. L'intérim ou l'emploi en CDD devient la règle. La réforme de l'assurance chômage va aggraver encore les choses en obligeant les chômeurs à accepter des emplois précaires, mal payés, sans rapport avec leurs qualifications ou centres d'intérêts.

Pour tous ceux qui ont un emploi, les conditions de travail se dégradent, d'abord parce que les bras manquent, partout. Dans la Santé, l'Éducation, les services publics en général, il manque des centaines de milliers de postes pour fonctionner correctement et faire face à la crise sanitaire. Dans les entreprises privées, il faut être flexible, disponible à tout moment selon les aléas de la production. Les heures supplémentaires imposées explosent.

Il y a largement assez de travail pour que tous ceux qui sont en capacité de travailler aient un emploi.

**MOBILISONS-NOUS POUR NOS  
SALAIRES ET NOS EMPLOIS**

**Soyons le plus nombreux possible**

**EN GREVE ET EN MANIFESTATION**

**10H30 Carrefour Tourny**

## Dans l'Education

La journée de grève et de manifestation du 13 janvier a été une réussite. Elle a permis de dénoncer la **fatigue, le ras-le-bol**, face à la désorganisation générale et au mépris du ministre qui multiplie les protocoles sans jamais donner les moyens matériels et humains pour faire fonctionner les établissements.

Face à cette mobilisation, le gouvernement a montré sa fébrilité en faisant quelques concessions – bien insuffisantes pour régler quoi que ce soit.

La journée du 27 janvier permettra de continuer l'action, en dénonçant la politique d'austérité que nous subissons depuis des années et qui se traduit par le **gel du point d'indice, les suppressions de postes et la dégradation des conditions de travail** (classes surchargées, heures supplémentaires obligatoires, réformes sans queue ni tête, ...)

### Du côté des enseignants, CPE

Pour les titulaires, le salaire de début de carrière qui, il y a 25 ans, équivalait à 1,55 x Smic, n'est plus que de 1,14 x Smic.

A cela s'ajoute le PPCR qui vise à mettre en concurrence les personnels en instaurant les rémunérations au mérite.

Pour les contractuel.le.s, leur multiplication a pour but de faire des économies par une main d'œuvre bon marché et plus flexible parce que plus précaire.

Dans les vies scolaires, en première ligne depuis plus d'un an, les sous-dotations, les injonctions contradictoires rendent le quotidien des CPE invivable.

### Du côté des AED et AESH

Alors qu'il manque cruellement d'AED pour répondre aux besoins, aucun poste ne sera créé à la rentrée 2022. Mais 800 équivalent postes d'heures supplémentaires seront mis en place dans le but de surveiller les cours en vidéo en l'absence d'enseignant.e.s.

Les contrats sont toujours limités à 6 ans, sous-payés, sans temps de formation suffisant.

Quand aux 121 000 AESH, leur métier n'existe toujours pas, la règle reste d'imposer des temps partiels.

Payé.e.s en moyenne 760 €/mois, leur nouvelle grille de rémunération, établie sur 30 ans, n'offre quasiment pas d'augmentation de salaire.

### Du côté des Greta

L'accroissement de la concurrence avec les organismes privés de formation continue, ajouté au manque d'organisation et d'anticipation du Greta, aboutit à une réorganisation qui se traduit pour les contractuel.le.s par des baisses de quotité de service, des non-renouvellements de contrats, des contrats de 8 mois au lieu d'un an, un accès au CDI plus difficile. Les temps de réunion des formateurs.trices ne sont pas comptés, les frais de déplacement tardent à être remboursés...

Pour la coordination et les personnels administratifs, la charge de travail ne cesse de s'accroître.

## LES RAISONS DE FAIRE GREVE NE MANQUENT PAS !



- ★ Augmentation immédiate de 400 € pour tous les personnels
- ★ Aucun salaire en dessous de 2000 €
- ★ Indexation des salaires sur l'indice des prix à la consommation
- ★ Droits aux primes REP, REP+, EREA, ULIS, ... pour tous
- ★ Titularisation des contractuels sans condition de concours ni de nationalité
- ★ Reconnaissance du métier pour les AESH